

Marquage au sol rond "Masque obligatoire" bleu et blanc

Référence : A1380140



DESCRIPTION :

Marquage au sol rond "Masque obligatoire" blanc et bleu de 300 mm de diamètre.

Ce marquage au sol ultra résistant et antidérapant informera les employés et visiteurs que le port du masque est obligatoire dans l'établissement.



INFORMATION PRODUIT

Marquage au sol rond "Masque obligatoire" blanc et bleu de 300 mm de diamètre.

Ce marquage au sol ultra résistant et antidérapant informera les employés et visiteurs que le port du masque est obligatoire dans l'établissement.

Il se pose très facilement sur votre sol grâce à son adhésif.

Imposez les gestes barrières pour limiter la contamination grâce à notre marquage au sol.

Le gouvernement rend obligatoire le port du masque dans les entreprises à partir du 1er septembre dans tous les espaces de travail qui sont clos et partagés. Cela inclut par conséquent tous les espaces communs ou de circulation : les salles de réunions, les couloirs, les vestiaires, les toilettes, les open spaces...

De plus, pour assurer la sécurité des collaborateurs il est demandé aux entreprises de prévoir 10 semaines de stock en



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

masques.

Caractéristiques :

- **Diamètre:** 300 mm
- Pour imposer le port du masque
- **Adhésif résistant**, durable dans le temps
- coloris : Bleu et blanc



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com